



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 12 juin 2023

Le service national universel 2023

Créé en 2019, le Service National Universel (SNU) est un dispositif de volontariat pour les jeunes de 15 à 17 ans. Né suite à l'engagement du Président de la République, le SNU a pour objectif d'accompagner les jeunes afin d'être de véritables acteurs de la société.

Le SNU est un parcours en trois étapes :

1^{ère} étape : un séjour de cohésion

Le séjour de cohésion consiste à faire vivre en communauté des jeunes de 15 à 17 ans. Les volontaires, participent à des modules s'articulant autour de sept thématiques :

- ✓ Activités physiques, sportives et de cohésion
- ✓ Autonomie, connaissance des services publics, accès aux droits, promotion de la santé
- ✓ Citoyenneté et institutions nationales et européennes
- ✓ Culture et patrimoine
- ✓ Découverte de l'engagement
- ✓ Défense, sécurité et résilience nationales
- ✓ Développement durable et transition écologique

Les différentes questions liées à la Nation, l'État, l'hymne et les symboles nationaux, la langue française, mais également les questions de la participation à la vie démocratique, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la transition écologique et de la solidarité, qu'elle soit nationale ou internationale, sont abordées de manière concrète tout au long des séjours de cohésion.

2^{ème} étape : une mission d'intérêt général

Dans l'année qui suit le séjour de cohésion, les jeunes doivent réaliser leur mission d'intérêt général, d'une durée de 15 jours au sein d'une association ou d'une

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08
Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

administration et dans le domaine de leur choix : solidarité, santé, éducation, défense, environnement, sport, etc.

3ème étape : un engagement volontaire

La troisième phase du SNU vise à la poursuite d'une période d'engagement d'au moins trois mois, liée, par exemple et sans que cette liste soit limitative :

- ✓ à la défense et à la sécurité : engagement volontaire dans les armées, la police, la gendarmerie, les pompiers, la sécurité civile, les réserves opérationnelles
- ✓ à l'accompagnement des personnes
- ✓ à la préservation du patrimoine ou de l'environnement
- ✓ au tutorat

Ces différentes opportunités d'engagements, civils ou militaires, intègrent les formes de volontariat existantes ainsi que des propositions nouvelles, y compris celles qui émaneront des jeunes eux-mêmes. À titre d'exemple, le service civique et le bénévolat sont également des moyens d'accomplir cette troisième phase du SNU . À travers le SNU, l'idée est de mettre en lumière l'importance de l'engagement de la jeunesse pour construire l'avenir de la nation.

Sous l'égide de la DRAJES qui travaille à la promotion de l'engagement, le 1^{er} séjour de cohésion du SNU aura lieu du 11 au 23 juin, Il rassemblera 80 jeunes au lycée de Dembeni, bénéficiant de l'internat de l'établissement pendant ces deux semaines de séjour. Ces jeunes seront regroupés en maisonnés, encadrés par des professionnels et se verront offrir un programme d'activités élaboré avec soin et au cours duquel interviendront la police, la gendarmerie, le RSMA , des associations et Profession Sport et Loisirs .

À l'occasion du lever de drapeau à 8 h, seront présentes les personnalités suivantes qui viendront porter leurs encouragements aux jeunes volontaires :

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08
Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- ✓ **Le 13 juin** : journée défense et mémoire, organisée en partenariat avec l'ensemble des corps de l'armée du territoire
=> **L'ouverture de cette journée sera accompagnée par le Préfet M. Thierry SUQUET**
- ✓ **Le 15 juin** : journée sécurité intérieure, organisé en partenariat avec l'ensemble des corps de sécurité intérieure (police et gendarmerie).
=> **L'ouverture de cette journée sera faite par le Recteur de Mayotte M. Jacques MIKULOVIC.**

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08
Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976